



Projet établissement Lycée Professionnel Goussier 2023-2027

Le projet d'établissement s'inscrit dans la continuité du précédent projet.

Il est articulé autour de trois domaines et donne le cadre de notre action commune durant ces quatre années :

- **Réussite des élèves.**
- **Climat scolaire propice au vivre et apprendre ensemble.**
- **Education aux cultures et ouverture à l'international.**

L'évaluation du lycée professionnel et les conclusions de l'enquête climat scolaire ont permis :

- D'analyser le contexte, la singularité du lycée,
- De relever les points forts, ses réussites et ses axes de progrès,
- D'identifier quelques leviers du changement afin d'améliorer la mission d'éducation,
- De réaliser des choix stratégiques permettant la rédaction du nouveau projet d'établissement.

La réussite des élèves

AXE 1 : IMPLIQUER LES ÉLÈVES DANS LEUR PROCESSUS DE FORMATION

Renforcer l'image du lycée professionnel et de ses filières au sein de la cité scolaire participe à la réussite des élèves. En poursuivant la valorisation des filières professionnelles, il s'agira de renforcer le sentiment d'appartenance au lycée, de développer l'estime de soi et le regard porté sur la construction de ses compétences et de favoriser la coopération entre les classes et les différents acteurs.

Objectif 1 : Favoriser l'articulation des différents enseignements, des différents dispositifs, des projets, des PFMP en formalisant une stratégie globale de formation.

1. Formaliser des rubans pédagogiques pour chaque formation,
2. Mettre en place des entretiens formatifs d'analyse des activités engagées afin que les élèves prennent conscience de leurs démarches et de leurs résultats,
3. Formaliser le projet d'accompagnement et de soutien dans le cadre de l'accompagnement personnalisé,
4. Renforcer l'exploitation des périodes en entreprise (apprentissage/ PFMP) dans la stratégie de formation : recherche, entretien, bilan, lien entreprise.

Objectif 2 : Mieux appréhender et partager les notions de compétences techniques et professionnelles, générales et transversales ainsi que la progressivité des apprentissages afin de valoriser la montée en compétence des élèves.

1. Constituer des Portfolio pour les élèves afin de valoriser les actions des élèves et identifier les progrès réalisés,
2. Accompagner et former à l'utilisation des outils de communication (E-lyco, pronote), pendant le cycle de formation,
3. Accompagner les élèves pour la certification du *Pix* en évaluant les compétences en interdisciplinarité,
4. Mettre en place des stratégies pédagogiques simulées ou réelles qui renforcent la posture professionnelle et citoyenne des élèves.

Objectif 3 : Poursuivre la responsabilisation des élèves dans des actions, des projets qui les impliquent et les valorisent.

1. Valoriser les projets pluridisciplinaires : défilés de mode lors des portes ouvertes, réalisations professionnelles en partenariat avec des associations, des mairies...
2. Impliquer les élèves de 1^{ère} et T^{le} dans l'accueil des élèves de 2^{nde} ou 1^{ère} année CAP (tutorat, mentorat),
3. Poursuivre l'implication des élèves lors des portes ouvertes, sur le site internet....

Indicateurs :

- Résultats aux examens,
- Poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

AXE 2 : SCOLARISER DES ÉLÈVES A BESOINS SPÉCIFIQUES

Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers nécessite de développer des pratiques de classes inclusives et d'accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours éducatif valorisant et d'un projet professionnel.

Objectif 1 : Poursuivre la mise en place des parcours personnalisés.

1. Identifier les élèves à besoins spécifiques, notamment lors de l'inscription,
2. Améliorer l'accueil des élèves et de leur famille lors de la rentrée (professeur principal, professeur référent handicap),
3. Améliorer l'intégration scolaire et sociale des élèves à besoins spécifiques en s'appuyant sur le suivi des dispositifs mis en place (PAI, PAP, PPS, FLS) et en adaptant les pratiques pédagogiques.

Objectif 2 : Mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire.

1. Sensibiliser l'ensemble des équipes pédagogiques, présenter les aménagements pédagogiques et les dispositifs d'apprentissage possibles au lycée,
2. Poursuivre la communication concernant les différents partenaires, outils, dispositifs sur le site E-lyco.

Indicateurs :

- Taux de certification et de qualification des élèves à besoins particuliers,
- Proportion d'élèves bénéficiant d'un PAI, PPS, PAP.

AXE 3 : LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La prévention du décrochage s'exerce prioritairement au sein de la classe. Tous les personnels doivent se mobiliser sur cette priorité et travailler, individuellement et collectivement, à développer les stratégies de nature à renforcer la persévérance scolaire et à minimiser les risques. Intervenir consiste à redonner confiance et motivation aux élèves qui montrent des signes de décrochage et à mettre en place un accompagnement adapté pour éviter qu'ils sortent prématurément de l'établissement.

Objectif 1 : Prévenir le décrochage scolaire avec des approches pédagogiques différenciées et un meilleur suivi des élèves en risque de décrochage.

1. Améliorer la prise en charge pédagogique des élèves en difficulté (repérage et diagnostic, tutorat, entretiens individualisés, temps de concertation pour le suivi, conseils d'équipes éducatives à mi-trimestre ou mi-semester),
2. Rendre les conseils de classe plus coopératifs par une préparation, une restitution par le professeur principal pour les élèves décrocheurs et fixer des objectifs de progression.

Objectif 2 : Renforcer la complémentarité des dispositifs d'écoute, d'aide, de suivi entre CPE/professeur principal/GPDS/MLDS/Cellule de veille.

1. Améliorer la communication au sein de l'équipe éducative et avec la cellule de veille et le GPDS,
2. Poursuivre le partenariat éducatif avec la MLDS et avec des partenaires locaux pour des stages de remobilisation,

3. S'appuyer sur le GPDS pour améliorer la prise en charge des élèves décrocheurs et aider les élèves à la persévérance scolaire (interlocuteurs référents, parcours individualisés, ateliers avec les centres d'information et d'orientation).

Indicateur :

- Nombre d'abandons et/ou de réorientation en cours de formation.

AXE 4 : CONSTRUIRE LA CO-ÉDUCATION

Construire une école de la réussite impose de développer la co-éducation avec les familles. Une attention bienveillante aux familles les plus éloignées de l'école est à porter dans ce cadre.

Objectif 1 : Améliorer la communication entre familles et équipes éducatives pour permettre aux parents de mieux suivre la scolarité de leurs enfants.

1. Rédiger des livrets d'accueil et d'apprentissage,
2. Mieux impliquer les parents dans le soutien à la scolarité des élèves (atelier initiation E-lyco et Pronote),
3. Poursuivre la cérémonie de remise des diplômes,
4. Accentuer la communication via le site E-lyco.

Objectif 2 : mettre en œuvre des temps conviviaux pour créer une relation positive et durable avec les parents.

1. Mettre en place une journée des parents sous forme de découverte des ateliers,

Indicateurs :

- Taux de participation des parents aux réunions de rentrée,
- Taux de participation des parents aux réunions parents-professeurs.

AXE 5 : DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET RÉSEAUX POUR VALORISER LES VOIES PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES

La contribution des partenaires et des réseaux apparaît incontournable dans le processus de formation des apprenants et dans le développement de la promotion de nos filières. Les partenaires institutionnels (Région, Rectorat, GRETA) et branches professionnelles sont des ressources majeures dans le fonctionnement de nos formations.

Objectif 1 : Conforter le réseau des entreprises pour renforcer l'ancrage des apprentissages dans le monde professionnel et économique.

1. Formaliser les partenariats dans le but de les pérenniser, notamment au travers de conventions afin de mieux collaborer,
2. Initier des temps forts à destination des entreprises (forum professionnel, exposition de matériel avec des fournisseurs...).

Objectif 2 : Favoriser la relation Lycée/Entreprise/Pôle emploi, pour développer les compétences des élèves et des étudiants.

1. Participer à des actions de promotion : meilleur apprenti de France, visite d'entreprises,
2. Poursuivre le développement des partenariats notamment pour favoriser la mixité des parcours (apprentissage),
3. Faire intervenir des professionnels dans le cadre du module d'insertion professionnelle : découverte des métiers, des attendus, visite d'entreprises...

Objectif 3 : Pérenniser les relations avec les collèges et les lycées de secteur, les organismes d'aide à l'orientation et de lutte contre le décrochage scolaire afin de faire connaître, de valoriser et de promouvoir les filières du lycée.

1. Valoriser les actions, projets, partenariats pour faire connaître les formations et les métiers et augmenter l'attractivité des filières technologiques et professionnelles,
2. Participer au forum des métiers, aux forums des Campus et diverses manifestations (PÔG, Salon de l'étudiant...),
3. Présenter nos filières dans les collèges dans le cadre de réunions et d'actions spécifiques,
4. Organiser les visites des élèves de 3^{ème} des collèges et les mini-stages,
5. Favoriser les immersions d'élèves d'autres filières.

Indicateurs :

- Nombre de partenariats avec les entreprises,
- Attractivité des métiers et des formations pour les jeunes,
- Nombre d'actions de promotion.

Un climat scolaire propice au « vivre et apprendre ensemble »

AXE 1 : DÉVELOPPER LE BIEN ÊTRE DES ÉLÈVES ET FAVORISER LE CADRE DE VIE

Un projet éducatif clair et partagé nourrit la confiance des élèves, des parents et des professionnels et préserve un climat de sécurité et de justice scolaire notamment par la lutte contre le harcèlement, le respect et l'égalité dans les relations filles/garçons et la prévention des addictions.

Objectif 1 : Favoriser des environnements épanouissants, sereins et sécurisants.

1. Aménager l'espace extérieur : planter des arbres, embellir le préau (mobilier de la cour, décoration des murs, espace pour les expositions),
2. Améliorer les locaux intérieurs : salle des professeurs, réfectoire, espaces de convivialité, vie scolaire, MDL, travaux de rafraîchissement du bâtiment A, sanitaires,
3. Améliorer la signalétique pour faciliter les déplacements à l'intérieur du lycée,
4. Sensibiliser les élèves au suivi des dégradations pour une meilleure prévention (projets citoyens, CVL),
5. Améliorer la prise en charge des petits travaux et leur suivi (GLPI),
6. Restructurer l'internat : projet d'embellissement de chaque étage en cours de réalisation.

Objectif 2 : Améliorer le climat scolaire.

1. Poursuivre les actions faisant prendre conscience des préjugés et stéréotypes pour lutter contre toutes les formes de discriminations : racisme, sexisme, homophobie...,
2. Développer l'éducation aux compétences psychosociales pour mieux lutter contre le harcèlement et les discriminations entre élèves,
3. Développer un cadre rassurant de prise en charge des difficultés : expliciter de façon éducative les punitions et favoriser les actions restauratives, harmoniser les pratiques et la concertation des équipes,
4. Développer des actions coopératives : logo, journal des lycées, exposition des travaux d'élèves, actions solidaires et coopératives ainsi que les temps forts (festival Happy-fest, Dot'Singer, sorties internat, bal de fin d'année),
5. Poursuivre la formation des ambassadeurs « Non au harcèlement »,
6. Agir pour l'égalité filles/garçons en organisant des actions de prévention.

Objectif 3 : Conforter la mise en œuvre du parcours santé.

1. Poursuivre les actions de prévention des addictions et des conduites à risques dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement,
2. Développer le Manger *Citoyen* en s'appuyant sur les commissions restauration.

Indicateurs :

- Nombre de démissions,
- Taux d'absentéisme,
- Nombre d'incivilités / dégradations,
- Nombre de cas de harcèlement,
- Taux de fréquentation des clubs et activités para scolaires,

- Taux d'adhésions à l'AS,
- Taux de participation des élèves au CA, CVL, MDL,
- Enquête climat scolaire,
- Nombre de dégradations constatées.

AXE 2 : FAVORISER LA VIE LYCÉENNE ET LA CITOYENNETÉ

Le lycée a pour mission de former des citoyens responsables, ouverts et respectueux des autres. Il est lieu d'apprentissage des valeurs de la République, de la citoyenneté et de la laïcité, à travers l'enseignement moral et civique et l'éducation au développement durable.

Objectif 1 : Renforcer et valoriser l'engagement des élèves dans la vie du lycée et les projets citoyens.

1. Valoriser l'engagement des élèves, notamment sur les bulletins,
2. Organiser la représentation des lycéens aux instances consultatives et décisionnelles de l'établissement en partenariat avec les professeurs principaux dès la rentrée,
3. Pour les élèves de Goussier, assurer la formation des délégués de classe et du CVL,
4. Mobiliser l'engagement des élèves en s'appuyant sur le conseil Vie Lycéenne, la maison des lycéens, les éco-délégués,
5. Proposer des projets citoyens avec l'appui de différents partenaires (hôpitaux, écoles primaires, maisons de retraite, maisons de quartiers, associations, etc.),
6. Prévoir un temps fort de l'engagement lycéen pour mettre en valeur les projets citoyens et l'engagement des élèves dans la vie du lycée (Happy-fest, Dot'Singer, AS danse...).

Objectif 2 : Mieux communiquer sur les actions relatives à l'éducation citoyenne.

1. Développer des outils d'expression accessibles aux lycéens, aux familles et aux enseignants sur le site E-lyco (communication des plannings, projets citoyens, partenariats locaux pour donner une dimension réellement citoyenne à la fonction d'élève lycéen),
2. Communiquer sur les objectifs de la MDL afin d'améliorer son organisation en tant que lieu de vie et développer l'autonomie des élèves.

Indicateurs :

- Taux de présence des délégués élèves aux conseils de classe,
- Pourcentage de classes avec délégué,
- Taux de participation aux élections au conseil d'administration,
- Taux de participation aux élections au conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL),
- Pourcentage d'élèves ayant participé à un projet entrant dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté,
- Nature et nombre de projets, d'actions à caractère citoyen ou marquant l'engagement des élèves,
- Pourcentage d'élèves inscrits à l'union nationale du sport scolaire (UNSS),
- Pourcentage de lycéens investis dans la maison des lycéens,
- Pourcentage d'élèves impliqués dans des clubs ou activités à caractère culturel et éducatif.

AXE 3 : FAVORISER L'APPRENTISSAGE GLOBAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée pour reconnaître et encourager les établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable.

Objectif 1 : Prendre appui sur l'ensemble des enseignements.

1. Identifier et intégrer les différentes notions abordées concernant le Développement Durable dans le programme des différents niveaux et disciplines afin de mener des projets transdisciplinaires pour l'ensemble du lycée et communiquer dessus,
2. Renforcer le partenariat avec la maison du développement durable à Rezé. Participer aux expositions et aux animations proposées par la ville de Rezé,
3. Créer et valoriser une gazette (actuellement la « feuille verte ») du développement durable nourri par les éco-délégués et les élèves volontaires (déchets, énergies, biodiversité).

Objectif 2 : Engager l'établissement dans une démarche éco responsable.

1. Sensibiliser l'ensemble de la cité scolaire à la bonne utilisation des poubelles et à la pollution numérique (projets à proposer aux élèves dans le cadre des activités de la MDL et des éco-délégués),
2. Favoriser le tri des déchets (atelier, restauration scolaire, salle des professeurs, internat et MDL) et mettre en lumière les bonnes pratiques d'économies d'énergie.

Objectif 3 : Impliquer la vie scolaire et les projets d'actions éducatives notamment sur la préservation de la biodiversité.

1. Proposer aux élèves et aux personnels des ateliers en partenariat avec des associations, par exemple « La Fresque du Climat », l'atelier apiculture,
2. Réaliser et participer au jardin,
3. Valoriser et amplifier la bourse aux vêtements, pérenniser les « Frip » ou le vestiaire solidaire,
4. S'appuyer sur la labellisation E3D pour mettre en place diverses actions.

Indicateurs :

- Poids ou quantité des ordures (sélectives et pas) rejetées par l'établissement par an,
- % de la surface des espaces verts,
- Nombre d'actions au sein de l'établissement en rapport avec le développement durable,
- Pourcentages d'élèves / personnels enseignants / membres du personnel engagés dans des démarches éducatives liées au développement durable,
- Nombre de repas végétariens proposés dans l'année scolaire,
- Nombre de supports visuels en lien avec le développement durable dans l'établissement.

Éducation aux cultures et ouverture à l'international

AXE 1 : RENFORCER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Donner à tous les jeunes un égal accès à l'art et à la culture, favoriser leur acquisition d'une culture personnelle dans les domaines des arts et du patrimoine, développer leur sensibilité et leur expression personnelle, éveiller leur curiosité sont autant d'enjeux du "parcours d'éducation artistique et culturelle".

Objectif 1 : Permettre un accès égalitaire et élargi à la culture pour tous les élèves.

1. Soutenir la dynamique culturelle de l'internat, qui favorise la culture commune aux élèves des deux établissements,
2. Reconduire et créer des événements organisés conjointement par les élèves et la vie scolaire (Dot'Singer) qui permettent une autonomie des jeunes dans leurs pratiques culturelles et une prise de conscience de l'engagement nécessaire à la vie culturelle,
3. Mettre en place le parcours culturel des élèves en s'appuyant sur un diagnostic culturel des élèves. Une attention est à porter aux élèves de CAP pour activer leur E pass et veiller à ce que chaque classe ait au moins un projet culturel.
4. Poursuivre et participer financièrement aux actions Pass culture (lycéens au cinéma, prix littéraires, sorties et séjours à caractère culturel...),
5. Recenser dans « ADAGE » l'ensemble des projets culturels et artistiques de l'année scolaire,
6. Pérenniser la fonction du référent culture.

Objectif 2 : Faire du lycée un lieu d'accueil, d'expression, de création, de diffusion culturelle pour favoriser l'engagement des élèves et mettre en valeur leur culture personnelle et professionnelle.

1. Favoriser la mise en place de projets mettant en valeur la culture professionnelle, les interactions entre les filières et la pluridisciplinarité (défilé de mode, Ruée vers l'art, Mât de la Fraternité, Coque Nomade, les jeunes ont du talent, intervention en Ehpad, GIGN Poétique...),
2. Repenser certains espaces comme le couloir du CDI comme une galerie d'art interne. Possibilité d'impliquer les élèves dans cet aménagement temporaire (travail sur la communication et l'esthétisme des projets),
3. Communiquer les projets et lister les partenariats et les structures locales (Barakason, soufflerie, grand T, Unicité, médiathèque, école d'architecture, galerie Confluence...).

Indicateurs :

- Nombre de projets artistiques et culturels,
- Nombre d'élèves et de classes impliqués,
- Fréquentation du CDI par classe.

AXE 2 : S'OUVRIRE A L'EUROPE ET A L'INTERNATIONAL POUR DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES INTERCULTURELLES

Si l'ouverture à l'international permet d'améliorer la maîtrise des langues étrangères, elle offre aussi et surtout une opportunité majeure d'ouverture à l'altérité, d'apprentissage du vivre ensemble, d'adaptabilité, de tolérance et de développement des compétences interculturelles.

Objectif 1 : Favoriser la mobilité des élèves et des personnels pour découvrir d'autres cultures et sensibiliser à l'appartenance à l'Union Européenne.

1. Poursuivre le développement des projets Erasmus+ pour les pré-bac et post-bac sur l'ensemble des filières et pérenniser des partenariats : organismes de formation, entreprises, associations, collectivités locales,
2. Permettre le développement des voyages pédagogiques à l'étranger en tenant compte de l'impact environnemental, économique et la plus-value pour les élèves,
3. Organiser des journées ou semaines thématiques sur l'international : expositions, repas à la restauration scolaire, actions pour la semaine des Langues vivantes...,
4. Pérenniser la fonction du référent « Ouverture à l'international ».

Objectif 2 : Favoriser l'apprentissage de la langue anglaise dans un contexte professionnel et du quotidien.

1. Développer les canaux de communication en langue anglaise (rubriques du site E-lyco, conventions de PFMP, kit de présentation du lycée),
2. Ouvrir une discipline DNL (Discipline Non Linguistique),
3. Favoriser la formation des enseignants (certification DNL, projet Erasmus+ KA101),
4. Développer les canaux de communication en langue anglaise,
5. Poursuivre le développement des mobilités des élèves pour les formations post-bac et des personnels de l'établissement.

Indicateurs :

- Nombre de documents disponibles en anglais,
- Nombre de partenariats,
- Nombre d'enseignants ayant la certification DNL,
- Nombre de projets Erasmus+ / nombre de voyages pédagogiques à l'étranger / nombre de journées ou semaines thématiques sur l'international.